NOUVELLE POLITIQUE DE GESTION ET DE VALORISATION DES DÉCHETS À L'ÉCHELLE D'ALÈS AGGLOMÉRATION

Le mot du président

Mes chers amis,

Mon engagement pour le territoire, c'est d'améliorer votre vie quotidienne.
Développement, équipements publics, sport, habitat... Il est des politiques à mener ambitieuses.
Parmi ces politiques publiques, la problématique de la gestion de nos ordures ménagères est l'une de mes priorités.
En responsabilité, je me dois de fixer des objectifs : ensemble, nous devons faire des efforts en matière de tri sélectif, pour améliorer à terme notre environnement, ainsi que nos finances. Sur le budget général de notre agglomération, la gestion de nos déchets représente un quart des dépenses. Nous jetons à la poubelle près de 25 millions d'euros par an !
C'est bien trop. Je veux faire le pari de diminuer d'ici 2024 cette somme et pouvoir baisser le coût de traitement des ordures. C'est l'un de mes engagements, avec tous les élus de notre territoire.

Alors, ensemble faisons preuve d'ingéniosité face à toutes les problématiques liées au recyclage, à l'environnement et au développement durable.
Plus nous trierons mieux, plus nous diminuerons la part des dépenses liées aux ordures ménagères. Si collectivement nous arrivons à faire mieux, alors notre pari sera gagné.
Changeons nos habitudes et trions !
Désormais, tous les emballages se trient, dans les colonnes, les sacs ou les bacs jaunes (ou bleus pour les communes SITOM)
Pour faciliter votre quotidien, un sac de pré-collecte sera bientôt mis à votre disposition.
Ne laissons plus maintenant que le minimum dans la poubelle noire !
A terme, nous prendrons de nouvelles habitudes, qui amélioreront le quotidien de tous, sur un territoire plus durable, plus respectueux de l'environnement, pour nous et les générations à venir.
Je vous invite à retrouver toutes les informations nécessaires sur ce dépliant, ou bien à consulter notre site ales.fr avec toutes les explications détaillées.
Je compte sur vous !

Christophe RIVENQ
Président d'Alès Agglomération
1er adjoint au maire d'Alès

Alès Agglomération
Bâtiment ATOME
2, rue Michelet, 30105 Alès Cédex
tél. 04 66 78 89 00 - ales.fr

CITEO

Nouvelle politique de gestion des déchets

Changeons nos habitudes

TRIONS !

LÉZAN

TRIER c'est DANS MA NATURE

CITEO

Alès Agglomération LE SUD INGÉNIEUX

ales.fr

EXTENSION DES CONSIGNES DE TRI : TOUS LES EMBALLAGES SE TRIENT !

Depuis le 1er janvier 2023, en plus des papiers, du verre et des emballages cartonnés, en aluminium et en acier, vous devez trier la totalité de vos emballages.

DEPUIS LE 1ER JANVIER 2023

NOUVEAU
Tubes de dentifrice, barquettes de jambon ou de crudités, films de protection de journaux, de packs d'eau ou de lait, sachets, gourdes souples, pots de yaourt, ...

À TRIER | TOUS LES EMBALLAGES EN PLASTIQUE, MÉTAL ET BRIQUES ALIMENTAIRES

+ DE POINTS TRI + PROCHES DE CHEZ VOUS POUR + DE TRI

À TRIER | TOUS LES PAPIERS ET LES CARTONNETTES

Les cartonnettes doivent désormais être jetées avec les papiers.

Pour connaître les lieux d'implantation des colonnes aériennes consulter le site www.ales.fr rubrique TRI sélectif

3 BONS GESTES

1. Bien vider les emballages.
2. Inutile de les laver.
3. Ne pas les imbriquer les uns dans les autres.

À TRIER | TOUS LES EMBALLAGES EN VERRE

CITEO
Téléchargez l'appli qui vous facilite le tri au quotidien

À JETER

À TRIER | LE CARTON

En déchèterie
OU
En points d'apports volontaires

Direction de la Communication - Alès Agglomération - 04/2023 SV - © DR - NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE